



Europe & Entreprises

REDONNONS UN SENS A L'EUROPE

Pour une union économique renforcée d'ici à 2020

Appel d'Europe et Entreprises pour les élections européennes de mai 2014

1 L'Europe subit une crise profonde parce que ses Etats ne sont toujours pas prêts en 2014 à l'union économique qui devait encadrer l'union monétaire mise en place en 1999 :

- quinze années ont été perdues dans les mirages du chacun pour soi, ce qui nous inflige un handicap majeur dont nous n'avons pas fini de payer la facture ruineuse dans une compétition mondialisée ;
- aucune leçon n'a été tirée de l'échec de la stratégie de Lisbonne qui prétendait en 2000 faire de l'Europe l'économie « la plus compétitive du monde » à l'horizon 2010 : sa méthode basée sur des échanges de bonnes pratiques nationales s'est révélée illusoire, alors que l'impasse délibérée sur tout renforcement de l'intégration communautaire s'est révélée fatale ;
- l'actuelle stratégie Europe 2020, qui réédite les mêmes erreurs sous le couvert brumeux d'une croissance « intelligente, durable et inclusive », est promise au même sort, prisonnière d'une logique suicidaire : on ne change pas une stratégie qui perd...

2 Une seule issue demeure pour sortir l'Europe de cette situation critique de défiance mutuelle et d'échec collectif : mettre enfin l'UEM sur ses deux jambes en dotant l'euro d'une union économique renforcée, sans laquelle nous ne rattraperons pas nos retards dans la compétition mondiale. C'est pourquoi le contrat de législature du nouveau Parlement et de la nouvelle Commission devra se fixer une urgence d'objectif et une urgence de moyens :

- résorber en cinq ans, avec une feuille de route 2020 pertinente donc recentrée, les lacunes d'intégration économique accumulées à nos dépens depuis quinze ans ;
- privilégier, tout en les rénovant, les moyens communautaires qui ont fait leurs preuves, contrairement aux alternatives intergouvernementales qui ne marchent pas.

.../...

3 Alors que nos Etats gaspillent la moitié du PIB en prés carrés déconnectés, le principal chaînon manquant d'une union économique renforcée est le déficit d'approche budgétaire commune. Elle seule pourrait créer un effet de levier capable de relancer la croissance et l'emploi, les corsets imposés aux budgets nationaux pour discipliner leurs comptes ayant réduit à néant leurs propres marges de manœuvre. Une priorité devra être la mise en place dès 2015 d'un Institut budgétaire européen préparant une mise en cohérence des finances publiques, comme l'Institut monétaire européen l'avait fait pour l'euro. Il faudra notamment :

- amorcer une politique financière commune, avec un Trésor européen pouvant émettre des « eurobonds » facilitant l'intégration et le redressement économique ;
- encadrer les politiques fiscales par une harmonisation minimale de leurs règles, assiettes et taux, incluant un « serpent » écrétant les taxations abusives comme les concurrences déloyales dans un système stabilisé et attractif aux investissements ;
- assurer des finances publiques eurocompatibles, avec un budget européen réévalué de 1 à 5% au moins du PIB, doté de ressources propres consolidées pour mutualiser à moindre coût les dépenses d'intérêt commun, seul moyen pour résorber la dette et desserrer la pression fiscale tout en renforçant la protection de nos intérêts collectifs.

4 Cette mise en cohérence budgétaire devra aller de pair avec une mise en cohérence européenne de nos moyens de production, en encourageant nos entreprises à :

- créer des sous-traitances économiques innovantes à l'échelle européenne, avec des réseaux d'euro-entreprises de toutes tailles, notamment attractifs pour les PME ;
- se doter de statuts européens d'entreprises, mutuelles, coopératives et associations adaptés à ces besoins, statuts inexistant après un demi-siècle de marché commun ;
- s'appuyer sur des brevets européens opérationnels, des europartenariats public/privé efficaces et des ouvertures mutuelles de marchés publics aptes à stimuler nos investissements d'avenir, tels qu'énergie, biotique, robotique, défense et sécurité.

5 Cette mise en place d'une union économique renforcée des Etats et des entreprises devra s'accompagner d'une nouvelle feuille de route européenne des relations sociales avec :

- la participation directe des partenaires sociaux à sa définition et sa mise en œuvre ;
- des normes sociales redéfinies en fonction d'une intégration renforcée (cf. formation, emploi, mobilité, conditions de vie et de travail, consolidation des régimes sociaux) ;
- une intensification des échanges éducatifs, universitaires et professionnels, assurant aux nouvelles générations la complémentarité forte d'une vraie identité européenne.

6 En élisant leurs représentants au Parlement, les Européens, qui sont en droit de reprocher à l'Europe non ce qu'elle a fait mais ce qu'elle n'a pas fait, ont le devoir de réagir pour :

- ne pas laisser le débat public piégé entre les défenseurs affaiblis de l'Europe incohérente que nous subissons aujourd'hui et les imprécateurs virulents d'une mise au rencart de l'Europe qui nous enlèverait tout espoir demain ;
- rassembler, par delà les affiliations politiques, une majorité d'électeurs et de députés pour qu'une telle union renforcée face à la mondialisation ne soit plus un rêve, et moins encore un regret, mais le grand chantier mobilisateur des cinq années à venir.